



PROPOSITION DE PARTENARIAT OFFICIEL
UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À NE PAS MANQUER :
L'EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' 6^e édition biennale

Dates de l'exposition : du 19 au 25 avril 2016

Endroit : La Grande-Place du complexe Desjardins (situé dans le Quartier des Spectacles au centre-ville de Montréal), au milieu de nombreux futurs développements urbains.

Description de l'événement : Nous avons le plaisir de présenter la 6^e édition officielle d'un événement public unique incontournable mettant en valeur les projets en immobilier et en infrastructures (aux niveaux commercial, résidentiel, institutionnel et gouvernemental) qui moduleront le visage de Montréal au cours du prochain quart de siècle. Cette activité à ne pas manquer rassemblera un nombre record de maquettes, présentations virtuelles et dessins empruntés des divers promoteurs et organismes, sur la Grande-Place du complexe Desjardins.

Pour cette 6^e édition, un plus grand nombre d'exposants et de participants est attendu, et les modules de présentation seront encore améliorés. Nous planifions entre autres une section spéciale sur MONTRÉAL 2017 (375^e Anniversaire de la Ville).

En présence de la communauté d'affaires et des intervenants publics, une grande soirée de lancement aura lieu sur le site de l'expo le mardi 19 avril 2016 en présence de plus de 500 invités spéciaux concernés par le développement urbain et économique de Montréal.

L'exposition demeurera accessible gratuitement pendant la durée de l'exposition. Des milliers de visiteurs sont attendus au cours de ces journées, dont quelque 36,000 personnes qui déambulent déjà à chaque jour au complexe Desjardins.

Il s'agit donc d'un événement haut de gamme avec des retombées médiatiques importantes. Cet événement exclusif permettra aux partenaires de l'événement de démontrer leur leadership à contribuer au développement de Montréal.

LES OPTIONS DISPONIBLES :

OPTION # 1

CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL (juxtaposé à DESJARDINS)

30 000\$ en contribution monétaire seulement

PAGE 3

OPTION # 2

GRAND PARTENAIRE 17 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 5

OPTION # 3

PARTENAIRE MAJEUR 12 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 6

OPTION # 4

PARTENAIRE ASSOCIÉ 7 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 7

OPTION # 5

PARTENAIRE AMI 3 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 8

OPTION # 6

CO-PARTENAIRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE (Soirée d'ouverture du Montréal du futur, présentée par le partenaire hôte Desjardins et votre COMPAGNIE)

12 500 \$ en contribution monétaire seulement

PAGE 9

OPTION # 7

ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE 200\$ l'unité / 1750\$ forfait corpo

PAGE 9

FORMULAIRE DE CONFIRMATION

PAGE 10

OPTION # 1

CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL (juxtaposé à DESJARDINS) : 30 000\$

L'option exclusive de 'CO-PRÉSENTATEUR Officiel' vous donne une visibilité de haut niveau en tête d'affiche, juste à la droite de Desjardins sur la même ligne en titre, sur tout le matériel promotionnel prévu.

Votre LOGO sera donc apposé à titre de CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL sur tous les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo au bénéfice de BOMA Québec (Association des propriétaires et administrateurs d'immeubles du Québec).

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres de BOMA Québec. Quantité imprimée: 2 500 invitations. Une version courriel sera également produite et distribuée à plusieurs reprises aux membres de BOMA, pour un total d'impressions d'au moins 5 000.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre contribution sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.
4. **Entrevues garanties**: les organisateurs de l'expo vont utiliser vos porte-parole pour certaines relations médias, pour la préparation de certains articles spécifiques reliés au domaine immobilier et/ou au droit immobilier.
5. **Annonces publicitaires écrites**: Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement en tête d'affiche dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée. La valeur totale des annonces va dépendre du nombre de partenariats médiatiques que les organisateurs réussiront à obtenir, mais selon les éditions passées, cette valeur se chiffre à plus de 50 000\$.
6. **Site Internet**: Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les autres partenaires participants seront invités à intégrer le logo officiel complet et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de ses co-partenaires principaux.
7. **Campagne de promotion électronique**: Pendant l'hiver et le printemps 2016, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal. Il y a aura au moins trois (3) envois du genre, rejoignant environ 10 000 contacts différents.

8. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement:** Votre logo et/ou nom sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (bannières majeures de l'expo, panneaux de sections, mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.). Vous pourrez également mettre ses propres bannières à l'entrée de la soirée d'ouverture.
9. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture:** Votre représentant sera considéré comme UN CO-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT et sera traité comme un 'haut dignitaire officiel de la soirée d'ouverture' et votre logo et le nom de votre représentant seront apposés d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée. Vous aurez la possibilité de distribuer un dépliant promotionnel lors de la soirée.

AUTRES AVANTAGES :

- Vous bénéficierez aussi d'une **annonce publicitaire pleine-page** dans le programme d'ouverture, et votre représentant sénior aura un mot de bienvenue et sa photo dans ce même programme.
- Vous aurez une **visibilité éditoriale garantie dans le cahier spécial** sur l'événement qui sera produit avec un partenaire média clé.
- **Rôle de votre représentant officiel :** lors de la soirée de lancement, votre représentant prendra la parole et coupera le ruban officiel avec les autres dignitaires.
- **Dépliant officiel de l'expo:** Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
- BOMA Québec offre **quarante (40) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement: Une valeur minimum de 200 \$ chacun.
- **Espace d'exposition:** si vous le désirez, un très GRAND espace d'exposition peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavoisement majeur à vos couleurs/signature.
- **Plage horaire à l'Agora centrale** de l'expo : vous bénéficierez en priorité d'une plage horaire pour présenter votre organisme et vos projets immobiliers, à l'heure du lunch, n'importe quel jour de la semaine de l'expo au choix.
- Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE.
- **AUTRES AVANTAGES POSSIBLES:** vous bénéficierez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat avec d'autres possibilités à discuter.

Pour plusieurs raisons, il est souhaitable que la position de Co-Présentateur Officiel soit garantie pour **au moins 3 éditions biennales à venir** de l'exposition, soit en 2016, 2018 et 2020.

OPTION #2 - GRAND PARTENAIRE : 17 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de GRAND PARTENAIRE sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres de BOMA Québec.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans la catégorie des GRANDS COMMANDITAIRES dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: Pendant l'hiver et le printemps 2016, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: Mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. Vous bénéficierez aussi d'une **annonce publicitaire demi-page** dans le programme d'ouverture.
9. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture**: Votre représentant sera considéré comme un MEMBRE DU COMITÉ D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
10. **Dépliant officiel de l'expo**: Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
11. Pour les Grands Commanditaires qui donnent une contribution monétaire, BOMA Québec offre **vingt (20) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement: Une valeur minimum de 200\$ chacun.
12. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un GRAND espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavoisement majeur à vos couleurs/signature.
13. **Plage horaire à l'Agora centrale de l'expo** : vous bénéficierez d'une plage horaire préférentielle comme GRAND COMMANDITAIRE pour présenter vos projets immobiliers, selon disponibilité.
14. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE.
15. **AUTRES AVANTAGES POSSIBLES**: vous bénéficierez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat avec d'autres possibilités à discuter.

OPTION #3 - PARTENAIRE MAJEUR : 12 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE MAJEUR sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES MAJEURS SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES GRANDS COMMANDITAIRES.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres de BOMA Québec.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans la catégorie des COMMANDITAIRES MAJEURS dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: Pendant l'hiver et le printemps 2016, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: Mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture**: Votre représentant sera considéré comme un MEMBRE DU COMITÉ D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
9. **Dépliant officiel de l'expo**: Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
10. Pour les Commanditaires Majeurs qui donnent une contribution monétaire, BOMA Québec offre **douze (12) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement: Une valeur minimum de 200\$ chacun.
11. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavoisement majeur à vos couleurs/signature.
12. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE.
13. **Plage horaire à l'Agora centrale de l'expo** : vous bénéficierez d'une plage horaire pour présenter vos projets immobiliers, selon disponibilité.

OPTION #4 - PARTENAIRE ASSOCIÉ : 7 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE ASSOCIÉ sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES ASSOCIÉS SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES MAJEURS.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres de BOMA Québec.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: Placement d'annonces écrites avec les partenaires médias tels que : Espace Montréal, Journal La Presse, et autres. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans la catégorie des COMMANDITAIRES ASSOCIÉS dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: Pendant l'hiver et le printemps 2016, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels de BOMA Québec, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur tels l'IDU Québec, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: Mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. **Dépliant officiel de l'expo**: Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
9. Pour les Commanditaires Associés qui donnent une contribution monétaire, BOMA Québec offre **six (6) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement: Une valeur minimum de 200\$ chacun.
10. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition.
11. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE.

OPTION #5 - PARTENAIRE AMI : 3 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE AMI sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.

À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES AMIS SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES ASSOCIÉS.

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: Une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée en 1 500 copies et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: Les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres de BOMA Québec.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: Votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Site Internet**: Votre logo sera visible sur le site web de BOMA Québec avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
5. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
6. **Dépliant officiel de l'expo**: Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
7. Pour les Commanditaires Amis qui donnent une contribution monétaire, BOMA Québec offre **quatre (4) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement: Une valeur minimum de 200\$ chacun.
8. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition.

OPTION # 6 - CO-PARTENAIRE EN TITRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE : 12 500 \$ en contribution monétaire seulement

- De concert avec Desjardins qui sera le présentateur hôte de la soirée, cette option vous donne une excellente visibilité sur le matériel promotionnel prévu. Votre **LOGO sera apposé dans le titre même de la soirée d'ouverture**, et sur les éléments promotionnels spéciaux reliés à la soirée d'ouverture de l'expo. Votre logo sera positionné d'une façon systématique pour mettre en évidence que vous êtes spécialement associés à la soirée d'ouverture.
- De plus, vous bénéficiez des **mêmes avantages que le COMMANDITAIRE MAJEUR** (voir page 6).
- Également, **vous aurez le droit de placer votre propre pavoisement** (bannières autoportantes) lors de la cérémonie (sur l'estrade) et sur le site de la réception qui suivra.

OPTION # 7 - ACHAT DE BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

Vous pouvez aussi acheter des billets pour la soirée d'ouverture du 19 avril 2016 :

- 200\$ par billet
- ou le forfait corpo à 1750\$ incluant 10 billets avec le logo de la compagnie dans le programme souvenir, les panneaux de remerciements et sur les projections vidéo.

EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' – 6^e édition biennale, avril 2016
FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE PARTENARIAT

ORGANISATION PARTENAIRE _____
CONTACT _____
ADRESSE COMPLÈTE _____

TÉLÉPHONE _____ TÉLÉCOPIEUR _____
COURRIEL _____ SITE WEB _____

Oui, nous confirmons notre statut de partenaire officiel de l'EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR 6e édition' (veuillez cocher) :

- OPTION # 1 CO-PRÉSENTATEUR OFFICIEL
- OPTION # 2 GRAND PARTENAIRE
- OPTION # 3 PARTENAIRE MAJEUR
- OPTION # 4 PARTENAIRE ASSOCIÉ
- OPTION # 5 PARTENAIRE AMI
- OPTION # 6 CO-PRÉSENTATEUR DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE

OPTION # 7 ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

- _____ billets individuels X 200\$ = _____ \$
- forfait corporatif de 10 billets avec visibilité ciblée : 1750\$

DÉGAGEMENT EN CAS D'ANNULATION Le commanditaire en argent du Montréal du Futur 2016 s'engage à verser 100% du montant stipulé selon le niveau de partenariat choisi par ce commanditaire à BOMA Québec avant la tenue de l'événement en avril 2016. Si jamais l'événement est annulé pour une raison valable à la discrétion conjointe de BOMA Québec en partenariat avec Robert J.Vézina/RJV Communications (initiateur, propriétaire de la marque de commerce et organisateur en chef), le commanditaire comprend que l'argent de la commandite déjà versé à BOMA Québec sera utilisé par BOMA Québec pour payer toutes les dépenses encourues à date dans la préparation de l'événement, sans remboursement automatique au commanditaire. Une raison valable d'annulation serait par exemple : force majeure, problème de sécurité important sur le site mettant en dangers les visiteurs, manque important de projets à exposer en cas de ralentissement majeur de l'économie d'ici à avril 2016, ou autre raison valable évidente. Selon le standard de l'industrie, le commanditaire aura d'ailleurs déjà obtenu de la visibilité en échange de sa commandite sur les divers outils promotionnels produits en cours de réalisation du projet à la date de signature de la présente jusqu'à avril 2016 (documents de partenariats, annonces diverses, site web, communiqués, envois d'information à l'industrie par courriel). Aussitôt qu'une commandite est confirmée, le logo et/ou le nom du commanditaire commence à être diffusé immédiatement sur tous les éléments promotionnels pertinents, ce qui équivaut à de l'achat promotionnel non remboursable. Par ailleurs, si après le paiement de toutes les dépenses pertinentes par BOMA Québec à la date d'annulation, il reste un revenu en balance, cette balance sera retournée aux divers commanditaires au pro rata de l'importance originale de leur contribution. Si applicable, les produits/services non utilisés seront également retournés aux commanditaires pertinents.

SIGNATURE AUTORISÉE: _____

Les chèques doivent être émis au nom de BOMA Québec et envoyés au 500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 900 Montréal (Québec) H3A 3C6. Vous recevrez une facture de BOMA Québec.

Pour plus de renseignements sur l'expo, prière de communiquer avec Monsieur Robert J. Vézina au 514 875-1353 poste 205 rjv@rjvcom.com

Votre logo en haute qualité EPS vectoriel doit être envoyé à : rjv@rjvcom.com